

Appel à candidatures International Congress ERS 2026

À l'occasion du congrès international 2026 de l'European Respiratory Society, qui se tiendra du **5 au 9 septembre**, à **Barcelone** (Espagne), la filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFil renouvelle son **appel à candidatures** destiné à soutenir financièrement un maximum de 15 jeunes professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux dans leur formation aux maladies respiratoires rares.

En amont et pendant l'évènement, il sera demandé aux lauréats de collaborer avec la filière sur les aspects de communication.

Après la participation au congrès, il sera demandé aux lauréats de fournir leur **retour d'expérience** par écrit (*i.e.* *Paroles des lauréats*) ainsi que de rédiger **3 résumés de communications scientifiques** portant sur les maladies respiratoires rares. Ces contributions seront colligées par la filière sous forme d'un [bulletin de recherche](#), en français, qui paraîtra sous l'égide de la filière et de ses centres de référence et de compétence.

Les candidatures sont ouvertes du **16/03 au 11/05** à minuit, en envoyant **les pièces obligatoires mentionnées ci-dessous** par email à Nathalie ABOUFARAH, chargée de mission recherche et formation : nathalie.aboufarah@aphp.fr

➔ Les résultats seront annoncés en **juin 2026**, après étude des dossiers par le comité directeur et le conseil scientifique de RespiFil.

OBJECTIFS

- former les professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux aux maladies respiratoires rares ;
- informer les professionnels, les patients, les associations de patients et les aidants des avancées de la recherche à travers une revue scientifique disponible en version électronique.

MISSIONS

Les lauréats s'engagent à :

- **En amont du congrès :**
 - participer à une série de **portraits diffusés sur les réseaux sociaux de la filière**, par l'envoi d'une photo et phrase de motivation dédiée ;
 - choisir 3 communications scientifiques dans le périmètre des maladies respiratoires rares couvertes par la filière.
- **Pendant le congrès :**
 - participer, sur place, à l'**alimentation des réseaux sociaux de la filière**, par l'envoi immédiat d'une combinaison de photo/message clé en direct des présentations suivies sur le groupe WhatsApp dédié ;
 - participer, sur place, aux **photos de groupe** ;
 - participer aux **tournages de vidéos courtes**, type micro-trottoir communiqués en , afin de documenter l'ambiance de l'évènement.
- **En aval du congrès**, pour le **25/09/2026**, adresser leur **retour d'expérience** ainsi que les **résumés et photos d'illustration** des 3 sujets choisis à nathalie.aboufarah@aphp.fr.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- priorité donnée aux moins de 40 ans ;
- priorité aux candidats n'ayant pas déjà bénéficié d'une subvention ERS de la filière ;
- être rattaché.e au moment du congrès de l'ERS 2026 à un centre de référence, de compétence maladies rares ou laboratoires de diagnostic, de recherche partenaires de la filière.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- *curriculum vitae* comprenant votre date de naissance, votre adresse mail, votre fonction actuelle, vos publications orales et/ou écrites ;
- lettre de motivation ;
- photo en format portrait pour les besoins de communication de la filière ;
- copie RV lisible de votre carte nationale d'identité ou passeport ;
- accord et coordonnées du responsable du centre de référence ou de compétence, laboratoire de rattachement ;
- *facultatif* : les résumé(s) soumis à l'ERS 2026 et le(s) numéro(s) correspondant(s).

REMARQUES

- Si plusieurs lauréats choisissent le même sujet, ils ont la possibilité soit de modifier leur choix avant le congrès, soit de le conserver et de rédiger les résumés conjointement.
- Les sujets choisis en amont doivent être conservés au cours du congrès sauf cas de force majeure (orateur absent, session annulée, portée très limitée de l'étude). Dans ce cas, un nouveau choix pourra être fait.

PÉNALITÉS

- Si les résumés ne sont pas adressés par le lauréat à RespiFil dans le délai imparti, le centre de rattachement s'engage à restituer à la filière le budget engagé par elle pour cette formation (inscription, trajet A/R, hôtellerie) sous forme de convention de reversement.
- La filière se réserve le droit de demander un remboursement des frais engagés dans les cas suivants : **plagiat et/ou vol de contenu, sous-traitement du travail de rédaction, refus de livraison des résumés ou tout autre forme de non-respect des critères d'engagement.**

SÉLECTION DES DOSSIERS

Lancement	• Date de lancement : 16/03/2026
Dépôt de dossiers	• Date de clôture du dépôt des candidatures : 11/05/2026 - 23h59
Résultats	• Annonce des lauréats • Date de publication : juin 2026

PRISE EN CHARGE DES LAURÉATS PAR LA FILIÈRE

La filière prendra directement en charge :

- l'inscription au congrès (forfait intégral groupe) ;
- les billets d'avion A/R sur la base du tarif 2^e classe, classe économique ;
- l'hôtel : une chambre/personne avec petit déjeuner compris.

Attention : aucun frais ne doit être engagé directement de la part des candidats. Les remboursements *a posteriori* ne sont pas possibles. Les frais de taxis, repas comme les dépenses personnelles ne sont pas pris en charge.